le cnam
EICnam

Écoled'ingénieurs

Des formations en alternance en partenariat avec les entreprises

Le Cnam a été pionnier en matière d'apprentissage et forme depuis 1990, selon une pédagogie et des outils spécifiques, des apprenti·e·s ingénieur·e·s. Aujourd'hui 14 spécialités sont ainsi accessibles par la voie de l'alternance.

+ Voir nos formations d'ingénieur·e par l'apprentissage

+ Voir nos formations d'ingénieur·e par la professionalisation

Déroulement de la formation sur 3 ans

Les **séquences académiques et professionnelles** sont construites en fonction du cursus professionnel, avec pour certaines spécialités une séquence académique à l'international en dernière année.
Le rythme d'alternance est spécifique à chaque formation d'ingénieur (jours, semaines ou mois). Les apprenti·e·s sont soumis·e·s au droit du travail quant à la durée légale des congés.

Une**formation académique** de **1200 heures** (minimum) d'enseignement encadré sur trois années comprenant des enseignements spécifiques à la spécialité, des sciences de l'ingénieur, des sciences économiques humaines et sociales, et de l'anglais.

NB: Un niveau B2 est requis pour obtenir le titre d'ingénieur·e - FAQ Formation d'anglais pour les ingénieur·e·s

Une **formation en entreprise évolutive**, permettant la réalisation de projets en entreprise tout au long de la formation et une prise de responsabilités techniques, d'organisation et d'encadrement progressive.

En 1ère année :

L'apprenti·e se voit généralement confier des**missions techniques**permettant d'appréhender différentes méthodes de conception industrielle.

En 2ème année :

L'apprenti·e monte en compétence et prend en charge des missions techniques plus complexes intégrant une **dimension projet et des éléments économiques et stratégiques**.

En 3ème année:

L'apprenti·e est placé·e dans la **situation d'un·e ingénieur·e débutant·e**. Les missions confiées lors de la dernière année font souvent l'objet du sujet du **mémoire d'ingénieur·e** soutenu devant un jury, par l'apprenti·e, à l'issue de sa formation.
Chaque alternant·e bénéficie d'un **double tutorat**. Un tuteur·rice « école » et un tuteur·rice « entreprise » qui l'accompagnent tout au long de sa formation.

La vie associative

Dans les **formations en apprentissage**, les apprenti·e·s suivent leur cursus au rythme d'une vie sociale animée, souvent marquée par une **activité associative intense.**A l'antenne alternance de l'EICnam - La Plaine Saint-Denis, les apprenti·e·s ont par exemple l'**opportunité de s'investir dans différentes activités sportives, musicales ou humanitaires.**

Une fois inscrit·e, rejoignez le bureau des élèves du Cnam, YESWECnam !

Documents utiles à télécharger

Règlement des études

Nos formations dans le JO

Brochure des formations par la voie de l'apprentissage

Nouvelle brochure de l'école !

https://ecole-ingenieur.cnam.fr/alternance/des-formations-en-alternance-en-partenariat-avec-les-entreprises-